

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
du conseil communal  
Séance du 21 mars 2024**

Date de l'annonce publique de la séance : 14 mars 2024 (*publiée par voie d'affiches et sur le site internet*)

Date de la convocation des conseillers : 14 mars 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Jean-Claude Ruppert, M. Dries D'Exelle, échevins  
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, conseillers  
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

01) a procédé à huis clos à la nomination de M. Damien Bajart comme fonctionnaire dans la carrière A2, sous-groupe administratif scientifique et technique dans la fonction d'ingénieur-technicien.

02) reporté

03) a procédé à huis clos à l'approbation de la démission de Mme Silva Bento, fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1, avec effet au 1<sup>ier</sup> mai 2024.

04) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 29 février 2024.

05) a arrêté provisoirement et à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'ancienne commune de Bous de l'exercice 2021 tel qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous :

<i>Service ordinaire</i>		<i>Service extraordinaire</i>	
Recettes	6.672.160,37.-	Recettes	871.597,20.-
Dépenses	3.785.192,94.-	Dépenses	6.158.586,60.-
Boni	2.886.967,43.-	Mali	5.286.989,40.-
Boni 2020	12.535.427,51.-		
Boni 2021	10.135.405,54.-		

06) a approuvé à l'unanimité diverses modifications budgétaires relatives aux coûts des élections complémentaires.

07) a approuvé à l'unanimité une modification du règlement d'ordre intérieur des commissions consultatives.

08) a décidé à l'unanimité d'abroger les règlements communaux relatifs à l'éducation précoce des anciennes communes de Bous et de Waldbredimus.

09) a approuvé à l'unanimité l'allocation de subsides aux associations locales pour l'année 2023.

10) a avisé favorablement une proposition d'un nouveau règlement portant sur la gestion des déchets ainsi qu'un règlement-taxe en matière des déchets, règlements lesquels seront transmis pour avis à l'administration de l'Environnement et à la Direction de la Santé.

11) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- une installation photovoltaïque sur les toits de la station d'épuration à Bous
- l'installation d'un clapet anti-retour auprès du déversoir entre Assel et Rolling
- les candidatures pour le poste de rédacteur – Ressources humaines
- l'impossibilité des nouveaux habitants du lotissement Am Paesch I à Waldbredimus de s'inscrire au registre de la population de la commune de Bous-Waldbredimus, ceci faute de cession de la rue prévue dans la convention d'exécution du lotissement prémentionné. A noter que le promoteur ne s'est à ce jour pas conformé à ses obligations contractuelles malgré de nombreuses interventions des services de l'administration.
- l'organisation d'un cours d'éveil musical à Bous, ceci en collaboration avec la Maison Relais de Bous.

a pris note des interpellations de divers conseillers relatives

- à l'aménagement du chemin entre Rolling et Waldbredimus et les difficultés d'une réalisation sur les terrains longeant le ruisseau du fait qu'une bande de 5 mètres longeant un cours d'eau est à considérer comme biotope.
- à la réfection d'un chemin rural longeant le contournement de Bous.
- à la liquidation de l'asbl « Antenne collective Vallée de Trintange » ayant exploité un site radiotechnique à Roedt
- à l'organisation d'une réunion pour les conseils communaux du canton de Remich.
- à l'état de salubrité du chemin pédestre entre Waldbredimus et Gondelange.

12) a approuvé diverses déclarations de recettes.

Le Conseil communal :

Antonio Da Costa Araujo	Marc Schons	Dries D'Exelle	Jean-Claude Ruppert
Joé Beissel	Mireille Braun	Netty Kill	Jos Muller
Louis Oberhag	Alain Thill		